

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien et celui des États-Unis communiquent l'un avec l'autre de temps à autre au niveau ministériel et au niveau des hauts fonctionnaires sur les questions relatives au droit de la mer. Comme mon honorable ami le sait, le gouvernement américain est d'avis que la solution multilatérale est préférable en ce qui a trait à l'extension de la juridiction en matière de pêches.

A propos de l'extension de la juridiction des pêches, les positions du Canada et des États-Unis sont en général compatibles, en ce sens que nous cherchons tous deux à l'étendre à 200 milles. Nous avons pris note des mesures prises par les corps législatifs américains, mais l'action se déroule encore et rien n'indique clairement quand les États-Unis vont étendre leur juridiction comme ils se proposent de le faire. Le moment qu'ils choisiront présente un intérêt considérable pour le Canada.

L'ENTENTE AVEC LA FRANCE AU SUJET D'UNE ZONE DE PÊCHE DE 200 MILLES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il donner des éclaircissements sur la séparation entre une zone de pêche et une zone économique ou le plateau continental? Le gouvernement canadien compte-t-il essayer au moins de parvenir à un accord sur une zone de pêche de 200 milles? Si le ministre a le temps, pourrait-il aussi répondre à la question concernant la ligne équidistante entre Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon, en vue de la conclusion d'une entente avec la France sur une zone de pêche de 200 milles ou une zone économique?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le second point, je sais que des consultations ont eu lieu entre le Canada et la France et je voudrais savoir où elles en sont.

L'EXTENSION DE LA JURIDICTION SUR LES RESSOURCES MARINES DE LA CÔTE DU PACIFIQUE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre une question supplémentaire? Compte-t-il faire une déclaration à la Chambre sur la position du Canada à propos de l'extension des frontières canadiennes, particulièrement de la ligne A-B au nord de la Colombie-Britannique qui se prolonge en passant par le détroit de Juan de Fuca jusqu'à 200 milles de la côte. Le ministre se rend-il compte que la formule équidistante qui, selon lui, sera peut-être appliquée, ferait vraisemblablement perdre au Canada une forte proportion des prises de saumon sur la côte ouest?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, si vous me le permettez, j'aimerais répondre au député qui m'a demandé plus tôt si on pouvait séparer la question des pêcheries du contexte de la Conférence sur le droit de la mer. Ce serait certes l'un des objectifs du Canada que d'obtenir un traité distinct pour les pêcheries si on pouvait en même temps sauvegarder nos intérêts dans d'autres domaines importants.

Pour ce qui est de la question posée par le député, il faudra que l'on prenne une décision finale à ce sujet

[M. Marshall.]

lorsque le ministre d'État (Pêches) et moi-même aurons promulgué des décrets accordant une juridiction plus étendue au Canada. Nous ferions une déclaration à la Chambre et nous expliquerions le point très important relevé par le député avant ou au moment de promulguer ces décrets.

CHYPRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA PRÉSENCE DE MILITAIRES TURCS

M. D. M. Collette (York-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Hier ont débuté à Vienne des réunions entre la Grèce et la Turquie au sujet de l'avenir des Cypriotes grecs et des Cypriotes turcs. Le ministre a-t-il dit que le Canada s'inquiétait de la présence permanente de militaires turcs à Chypre et de la répression turque contre les Cypriotes grecs réfugiés?

● (1440)

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, je suis très satisfait de la reprise des pourparlers entre les Turcs et les Cypriotes grecs, pourparlers qui, je l'espère, aboutiront à un accord. Aux Nations Unies, le Canada a appuyé une résolution portant sur l'occupation de Chypre par les forces turques.

* * *

L'HABITATION

LES LOYERS EXIGÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE SIS 800, RUE RICHMOND OUEST À TORONTO

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, le propriétaire d'un immeuble à dividende limité situé au 800, rue Richmond Ouest, à Toronto a fait payer aux locataires d'appartements de deux chambres un loyer de \$189 par mois en février 1975 et qu'il a augmenté ce loyer à \$205 à compter de février 1976 alors que l'accord qu'il avait conclu avec la SCHL stipulait que le loyer serait de \$173.25. Le ministre peut-il ordonner à la SCHL d'exiger du propriétaire qu'il remette immédiatement l'argent perçu en trop aux locataires et de lui interdire d'augmenter ses loyers avant que la SCHL et le propriétaire n'aient négocié une nouvelle augmentation de loyer en fonction des frais réels du propriétaire?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si pendant la période de questions un ministre peut fournir ce genre de renseignements au pied levé.

M. Danson: Monsieur l'Orateur . . .

Des voix: Règlement!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LE PROJET D'IMPOSITION DE LA TAXE À L'EXPORTATION

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Vendredi dernier, le ministre des Finances n'a pas dit quand le gouvernement déciderait quoi faire de la taxe à l'exportation. Maintenant que le premier ministre a consenti à venir ici pour la deuxième journée d'affilée, je me demande s'il pourrait nous dire . . .